

## COMMUNIQUÉ

### Réseaux Numériques & Collectivités Locales

*Le déploiement du très haut débit et les usages associés sont un enjeu sociétal majeur. Au-delà de l'évolution technologique, la révolution numérique touche notre quotidien, notre travail, nos relations et fait donc évoluer notre société.*

*Les réseaux numériques représentent un enjeu incontournable et déterminant pour le développement de nos territoires.*

#### **Les infrastructures de communications électroniques : un enjeu de service public**

La Manche est un département en avance sur le plan du numérique ; l'action de Manche Numérique reflète l'implication et la volonté de toutes les communautés de communes de la Manche, de la communauté urbaine de Cherbourg et du Conseil général.

Réseau du 21<sup>ème</sup> siècle, le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitant pour l'ensemble de la population s'avère comme la seule technique pouvant répondre aux nouveaux besoins qui émergent. Comme s'est imposé en son temps le déploiement du réseau électrique, le déploiement de la fibre constitue un investissement structurant et nécessaire pour les territoires.

Dans ce contexte, **la gestion du domaine public est en enjeu majeur. Les collectivités doivent donc se mobiliser à ce sujet.** Maîtriser les infrastructures et en conserver la propriété permettront de mieux préparer l'avenir.

#### **La couverture des zones blanches dans le département de la Manche**

Aujourd'hui, la couverture haut débit dans la Manche s'appuie sur la technologie ADSL, complétée par le réseau WifiMax. 99,8 % du territoire de la Manche est aujourd'hui couvert en haut débit.

218 stations WifiMax sont actives sur l'ensemble du territoire, ce qui en fait le plus grand réseau WifiMax au niveau européen. Plus de 2700 manchois bénéficient d'un accès au haut débit grâce à cette technologie.

**Le projet du Syndicat mixte pour combler les zones grises consiste à faire évoluer ce réseau WiFimax** afin de le rendre apte à supporter les mêmes services qu'un réseau ADSL (triple play). Pour ce faire, la **technologie « MIMO »** (Multiple-Input Multiple-Output soit entrées multiples sorties multiples) va être expérimentée. Celle-ci permettra une montée en débit significative pour l'utilisateur en l'augmentant de 4 à 10 Mbit/s tout en proposant un service de télévision.

L'objectif de ce projet est d'apporter un niveau de service équivalent au meilleur de l'ADSL sur les zones mal desservies de notre département (offre triple play – téléphone illimité, internet illimité et télévision). Manche Numérique est prêt à expérimenter également la montée en débit sur la boucle locale cuivre, mais aussi à déployer du FTTH en milieu rural, en fonction de la réalité des secteurs concernés, et de la densité de l'habitat.

## **La téléphonie mobile dans la Manche**

« **Moins d'antennes – mieux d'antennes** » : Manche Numérique milite activement pour la **mutualisation** des points hauts. De nombreux cas de pylônes redondants sont aujourd'hui recensés dans le département. Cette redondance peut s'expliquer dans la plupart des cas par des impératifs économiques.

Il serait sans doute profitable à la collectivité de rationaliser le déploiement des relais de téléphonie mobile dans le cadre d'un **schéma départemental et de regrouper les antennes sur des sites publics** (Les pylônes sur les Zones d'Activité, les châteaux d'eau).

**Le fibrage des relais de téléphonie mobile** est inéluctable à moyen terme. Les cœurs de réseaux de téléphonie mobile sont aujourd'hui quasiment à 100% « hertziens », totalement **sous-dimensionnés** par rapport aux usages actuels et à venir. Le fibrage des points hauts permettrait de décongestionner le réseau et de préparer l'arrivée de l'internet mobile.

Cette rationalisation aurait pour vertu de réduire les pollutions électromagnétiques et la facture énergie et par conséquent contribuer à la réduction de l'empreinte carbone.

## **A propos du séminaire**

Manche Numérique a organisé un séminaire le 14 octobre 2010 à destination des élus locaux pour les informer et les sensibiliser sur les thématiques du déploiement du très haut débit, de la question de la gestion du domaine public, de la couverture des zones blanches et grises et des services de téléphonie mobile.

L'objectif est que les territoires mesurent pleinement l'enjeu de la révolution numérique, l'anticipent et se coordonnent pour faciliter l'arrivée et le déploiement du très haut débit. Manche Numérique a initié la mutualisation du travail des collectivités dans notre département, il souhaite l'amplifier pour le passage au très haut débit.

### **Contact presse**

Cécile Guillemain  
02 33 77 83 80  
[cecile.guillemain@manchenumerique.fr](mailto:cecile.guillemain@manchenumerique.fr)